

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 11 (1972)  
**Heft:** 44  
  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sommaire

Editorial . . . . .	3
Vie économique . . . . .	4
Vie culturelle et artistique . . . . .	6
Cinquième Suisse : camps de ski 72-73 . . . . .	7
Nos sociétés . . . . .	8
Le saviez-vous . . . . .	9
125 <sup>e</sup> anniversaire SCE . . . . .	11
Suisse et Marché Commun . . . . .	14
Communications officielles : quel- ques précisions sur l'AVS/AI et sa huitième révision . . . . .	18
Communications du SSE Fonds de solidarité, résultats du concours de photos . . . . .	21
Le 50 <sup>e</sup> Congrès en images . . . . .	22
La Suisse au fil des jours . . . . .	25
Les sports . . . . .	28
Foires et expositions . . . . .	29
Mots croisés . . . . .	30
Petites annonces . . . . .	30
Page de la femme . . . . .	31
La Suisse et le tourisme . . . . .	33

## NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

### EN BELGIQUE :

**Ambassade de Suisse, Bruxelles**  
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles  
Tél. : (02) 11 78 41 - 1178 42 - 11 78 43

**Heures de réception** : de 10 à 12 h. et de  
14 à 16 h. du lundi au vendredi.

**Consulat général de Suisse, Anvers** (pour les  
provinces d'Anvers et du Limbourg), place du  
Meir 24 - 2000 Anvers - Tél. : (03) 33 95 40.

**Heures d'ouverture** : de 9 à 12 h. du lundi au  
vendredi.

### AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

**Ambassade de Suisse, Luxembourg**  
Boulevard Royal 35 - Case postale 469  
Luxembourg - Tél. : 2.74.74

**Heures d'ouverture** : de 9 à 11 h. le lundi et  
de 15 à 17 h. le vendredi.

## LE COURRIER SUISSE

### Pour la correspondance rédactionnelle

Editeur responsable : J. Pierrehumbert  
Bd Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles

**Commission de rédaction** : A. Berguer,  
J.-C. Montandon et J. Pierrehumbert.  
Collaborateur : J. Amman.

### Pour la correspondance relative à la publicité

Edition et Publicité : E.P.I.C. s.p.r.l.  
Av. Prekelinden 138 - 1200 Bruxelles  
Tél. : (02) 35 62 69 - 35 88 65

### Pour les versements relatifs aux abon- nements et à la publicité

C.C.P. 261 de la Société Générale de  
Banque (square Montgomery) pour le  
compte « Courrier Suisse » numéro :  
210 0900 555 59.



# Editorial

*Nos lecteurs auront été surpris de recevoir si tardivement notre N° 43 d'octobre 1972, et nous les comprenons. Plusieurs lettres attestent que certains compatriotes se sont crus oubliés. Certes non, mais l'administration postale joue parfois de vilains tours et nous en sommes désolés, particulièrement pour ce N° 43, sixième Courrier Suisse nouvelle formule, entièrement conçu et réalisé en Belgique, tout comme le N° 45 de fin décembre qui, lui aussi, sera uniquement de notre cru.*

*Seuls les annonceurs et les abonnés nous permettent de maintenir le standing de notre revue. Celle-ci rencontre l'approbation d'un cercle grandissant de lecteurs.*

*Pour le N° de décembre, nous comptons principalement sur nos correspondants occasionnels et nos sociétés, afin de nous aider à rendre vivant ce 2<sup>me</sup> N° réalisé sans le concours rédactionnel du Secrétariat des Suisses de l'étranger.*

*Le problème financier reste aigu. Nous sommes tributaires de la bonne volonté de nos abonnés. Dans le prochain N°, nous lancerons à nouveau un appel et comptons que tous vous y répondrez. Rappelons que l'abonnement annuel (6 numéros) est fixé à la somme minimum de Fr. 150,—. Les Suisses qui ne peuvent souscrire ne seront pas pour cela privés de ce trait d'union avec leur mère patrie. (Versements au C.C.P. 261 de la Société Générale de Banque, pour le compte 210 0900 555-59 du Courrier Suisse).*

*Nous vous rappelons que nos autorités et le S.S.E. participent partiellement au financement et au rédactionnel (pages sur fond blanc) de quatre numéros par an.*

*Afin de maintenir un contact plus étroit entre nous, le Comité de rédaction et l'éditeur ont décidé d'ajouter 2 numéros chaque année dont la conception, la rédaction et le financement doivent être assurés par les annonces et les abonnements et sans aucune aide matérielle ou morale de notre mère patrie.*

*Nous espérons être parvenus à vous documenter et à vous divertir et saisissons cette occasion pour remercier tous ceux qui de près ou de loin ont ou vont collaborer.*

*Toute l'équipe du Courrier Suisse souhaite à ses lecteurs et annonceurs de joyeuses fêtes de Noël, une fin d'année sans soucis, sinon celui d'avoir une petite pensée bien généreuse pour leur Courrier Suisse.*

## Prochain numéro du COURRIER SUISSE

N° 45, fin décembre 1972. Envoi des manuscrits à l'Editeur, boulevard Général Wahis 256 - 1030 Bruxelles, au plus tard le **12-12-72**.